



Parti socialiste des
Montagnes neuchâtelaises
psmne.ch

24.040 - Rapport du Conseil communal relatif à l'acceptation d'un legs de CHF 125.000.- à la Ville de La Chaux-de-Fonds affecté à la restauration de la Villa Fallet

Intervention de Carmen Brossard au nom du groupe socialiste

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs

C'est avec beaucoup d'émotion et de gratitude que le groupe socialiste a accueilli la nouvelle d'un legs de CHF 125'000.- pour la restauration de la Villa Fallet. Beaucoup d'émotion parce qu'il découle de la disparition d'un homme, Monsieur Michel Cléménçon, qui a fait des mathématiques son métier et de l'architecture, sa passion ; une passion pour l'œuvre de Charles-Edouard Jeanneret qui, à l'époque où la Villa Fallet a été construite, ne s'appelait pas encore Le Corbusier. Beaucoup de gratitude parce que ce don permettra à l'Association Villa Fallet et à la Ville de pouvoir envisager l'avenir d'un chef d'œuvre de style sapin cher au cœur des Chaux-de-Fonnières et des Chaux-de-Fonniers. Rappelons que le Conseil général avait accepté à l'unanimité l'achat de cette maison lors de la séance du jeudi 10 mars 2022.

Nous saluons la signature d'une convention entre la Ville et la famille de Monsieur Cléménçon, convention qui mettra sans doute en exergue l'affectation réelle de ce don afin de suivre à la lettre les dernières volontés du donateur.

Vous l'aurez compris, Mesdames et Messieurs, le groupe socialiste acceptera ce legs à l'unanimité, tout en réitérant ces vifs remerciements à l'adresse de Monsieur Michel Cléménçon et de sa famille.

Notre groupe souhaiterait savoir ce qui a déjà été accompli depuis l'achat de la Villa Fallet. La création d'une association, l'organisation de visites guidées, des études du bâtiment, une recherche de fonds, qu'en est-il ?

Je vous remercie de votre attention.

Pour le groupe socialiste,
Carmen Brossard